

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 27 juin 2025.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint

Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Marie-Rose GALMES, M. Mehdi MONNIER, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Rémi PLUCHE avec pouvoir à Mme Ghénia BENSAOU
Mme Nora ZARLENGA avec pouvoir à Mme Annie VITALI
M. Olivier GOUSSET avec pouvoir à M. Philippe DUVERNOY
Mme Priscilla BORGERHOFF avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
Mme Brigitte JACQUEMIN avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
M. Rémy RABILLON avec pouvoir à M. Gilles MAILLARD
M. Bernard LACHAMBRE avec pouvoir à M. Alain PONCET

Etait absent :

M. Patrick TAUSENDFREUND

Secrétaire de séance : M. Alexandre GAUTHIER

OBJET

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2025 - VÉLO CLUB
MONTBELIARD

Cette délibération a été affichée le : 9 juillet 2025

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2025 - VÉLO CLUB MONTBELIARD

Monsieur Alexandre GAUTHIER expose :

Chaque année, le Vélo Club Montbéliard organise deux évènements à Montbéliard : le critérium des jeunes cyclistes et le cyclo-cross.

Le Président du Vélo Club Montbéliard a sollicité la Ville de Montbéliard pour une subvention exceptionnelle pour ces deux évènements organisés en 2025 :

- 8 juin : critérium des jeunes cyclistes,
- 12 octobre : le cyclo-cross.

Il est proposé d'attribuer deux subventions de 1 500 € à l'association afin de soutenir la réalisation de chacun de ces projets.

Ces subventions seront financées par les crédits de réserve du Service Animation et Vie Associative, inscrits au budget primitif 2025.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal approuve l'attribution de subventions à l'association « Vélo Club Montbéliard », réparties comme suit :

- 1 500 € pour le critérium des jeunes cyclistes,
- 1 500 € pour le cyclo-cross.

NOM DE L'ASSOCIATION	FINANCEMENT	SUBVENTION PROPOSEE
Vélo Club Montbéliard – Critérium des jeunes cyclistes	Crédits de réserve – Service Animation et Vie Associative – sur présentation des bilans financiers des actions	1 500 €
Vélo Club Montbéliard - cyclocross		1 500 €

Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents
Le Maire,



Déposée en Sous-Préfecture le : 9 juillet 2025

Marie-Noëlle BIGUINET